

Marie-Ange Alexandre Conseil

Formation, Coaching et Facilitation
en présentiel et à distance pour les individus et les collectifs

ATELIER D'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES



- mise en place du cadre
- partage des signifiants du thème choisi
- partage des expériences
- reformulation et explicitation
- analyse des situations rencontrées
- formalisation, tentative de conception d'un protocole partagé
- choix du thème de l'atelier suivant



**3 heures / mois
ou trimestre**



**de 3 à 10
personnes**



**dans vos locaux
ou en visio**



**200 euros /mois
350 euros / trimestre**

Le programme en bref

Méthodes et Outils utilisés : technique de co-dev, écoute active, bâton de parole, formalisation...

Pré-requis : avoir envie de partager son expérience et ses compétences avec les autres membres de l'atelier, accepter d'apprendre des autres

Fréquence : les ateliers prennent tout leur sens et déploient toute leur utilité s'ils sont engagés sur le long terme avec un groupe constitué

coopaname
FAIRE SOCIÉTÉ

ME CONTACTER

06.58.52.11.69

maaconseil@simplepratique.net

Marie-Ange Alexandre Conseil fait partie de Coopaname,
SCOP-SA à capital variable

RCS Paris : 448 762 526 - APE : 7022Z

N° Intracom : FR49 448 762 526

3/7 rue Albert Marquet - 75020 Paris